

des Princes &c. Décembre 1747. 415
repos général à l'Europe, si les autres Puissances intéressées montroient une égale disposition à y concourir de leur part, & qu'ainsi Sa Maj. Très-Chrétienne verroit avec bien du plaisir que le Roi voulût contribuer à un objet si désirable, en employant ses bons offices au futur Congrès. Sa Majesté a fait connoître, au sujet de cette déclaration, qu'elle s'employeroit toujours efficacement pour un but aussi louable qu'étoit celui de ramener le calme en Europe, & qu'elle chargeroit très-volontiers le Comte de Loos, son Ambassadeur en France, de se transporter à *Aix-la-Chapelle*, dès que les Puissances engagées dans la présente guerre seroient d'accord sur le tems d'y envoyer leurs Plénipotentiaires.

On n'a que ce qui suit à rapporter des autres Cours d'Allemagne; que les Ministres de France y renouvellent leurs représentations, tendant à prévenir que le projet d'association des Cercles antérieurs de l'Empire, ne soit effectué d'une manière dont le Roi leur Maître pourroit concevoir de l'ombrage; ce qui se fait tandis que le Comte de Cobenzel, Ministre de la Cour Impériale, ne néglige aucuns soins pour faire en sorte que cette association soit amenée à sa perfection. Il s'est rendu pour ce sujet auprès de l'Electeur de *Mayence*, & depuis à *Ulm* à l'occasion de l'assemblée que le Cercle de *Soiabe* y tient actuellement, & dans laquelle on doit proposer de nouveaux arrangemens relatifs à cette affaire.

Que les négociations dont l'Abbé Aunillon étoit chargé pour le Roi de France auprès de l'Electeur de *Cologne*, étant terminées, ce Ministre est